



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine

Le 16/10/2020

Site industriel Saipol Lesieur Bassens (Groupe Avril) + visioconférence



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Introduction (DRAAF et Conseil Régional)

- A. Intervention de Xavier Dorchies, directeur général délégué de Sofiprotéol, filiale du groupe Avril
- B. La production de plantes riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine
- C. Présentation de l'état d'avancement du plan protéines et échanges
- D. Vie du plan protéines et prochains rendez-vous



Introduction :



Philippe de Guénin (Directeur régional de la DRAAF)

Charlotte Nommé (Directrice Direction de l'Agriculture, des Industries Agroalimentaires et de la Pêche
Pôle Développement Economique et Environnemental)



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Introduction (DRAAF et CR)

- A. **Intervention de Xavier Dorchies, directeur général délégué de Sofiprotéol, filiale du groupe Avril**
- B. La production de plantes riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine
- C. Présentation de l'état d'avancement du plan protéines et échanges
- D. Vie du plan protéines et prochains rendez-vous

Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Introduction (DRAAF et CR)

- A. Intervention de Xavier Dorchies, directeur général délégué de Sofiprotéol, filiale du groupe Avril
- B. La production de plantes riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine**
- C. Présentation de l'état d'avancement du plan protéines et échanges
- D. Vie du plan protéines et prochains rendez-vous

Synthèse des surfaces des cultures riches en protéines



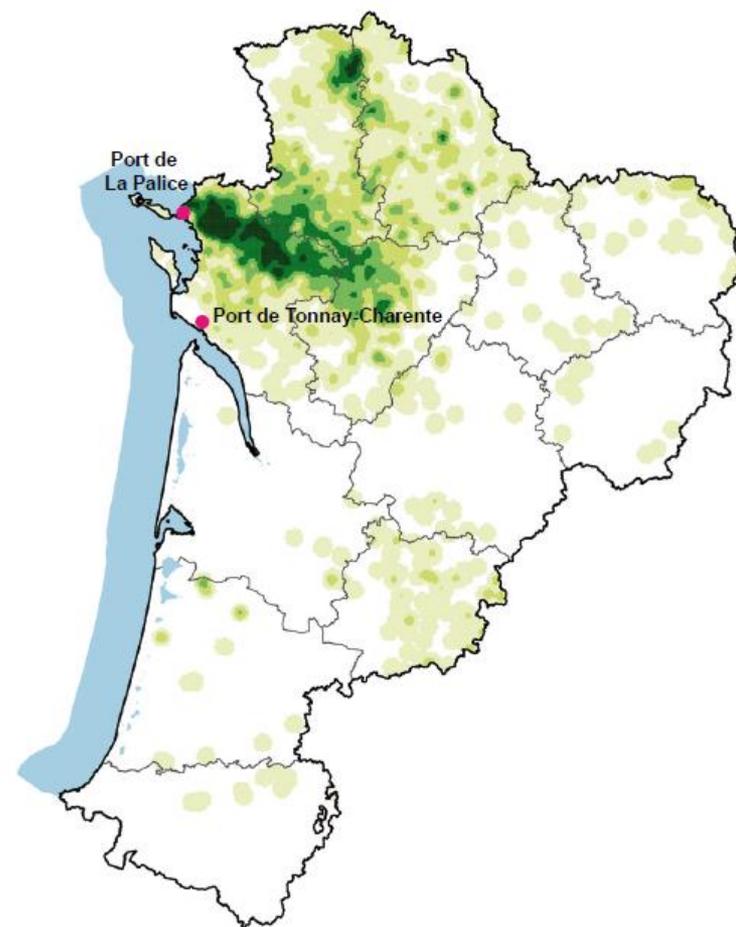
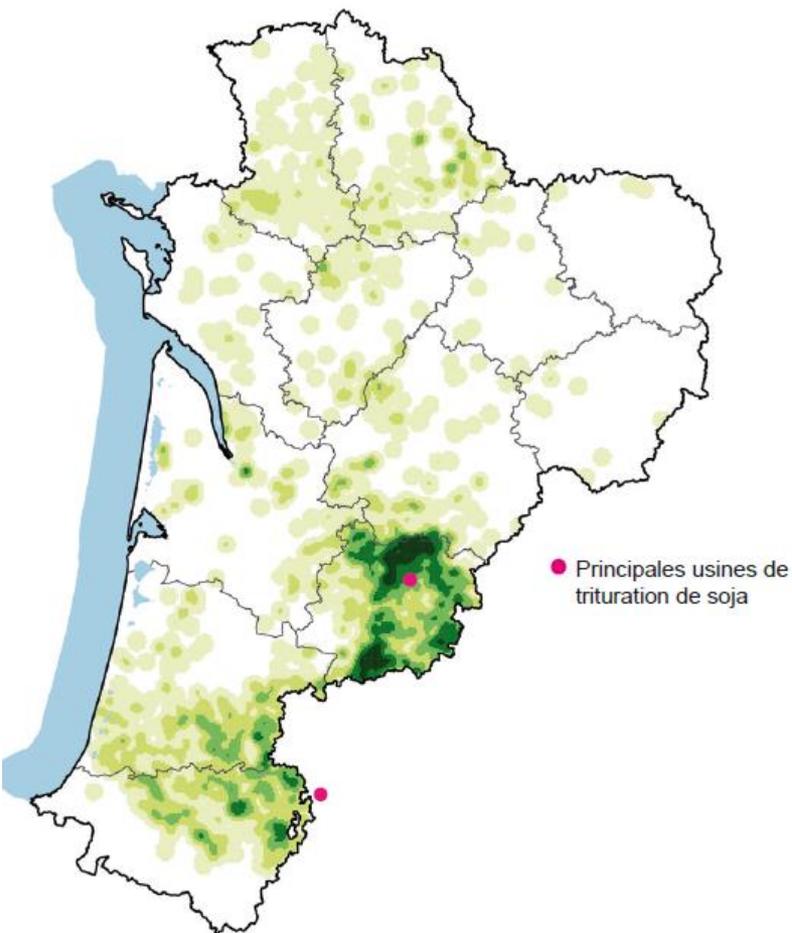
	Surfaces (en ha)
Tournesol	209 245
Colza	123 452
Soja	29 974
Pois protéagineux	29 366
Féverole	9 782
Lupin doux	2 766
Prairies artificielles	67 063
Dont luzerne	47 440

La situation actuelle : la production de plantes riches en protéines



Des surfaces en soja au plus proche de la transformation

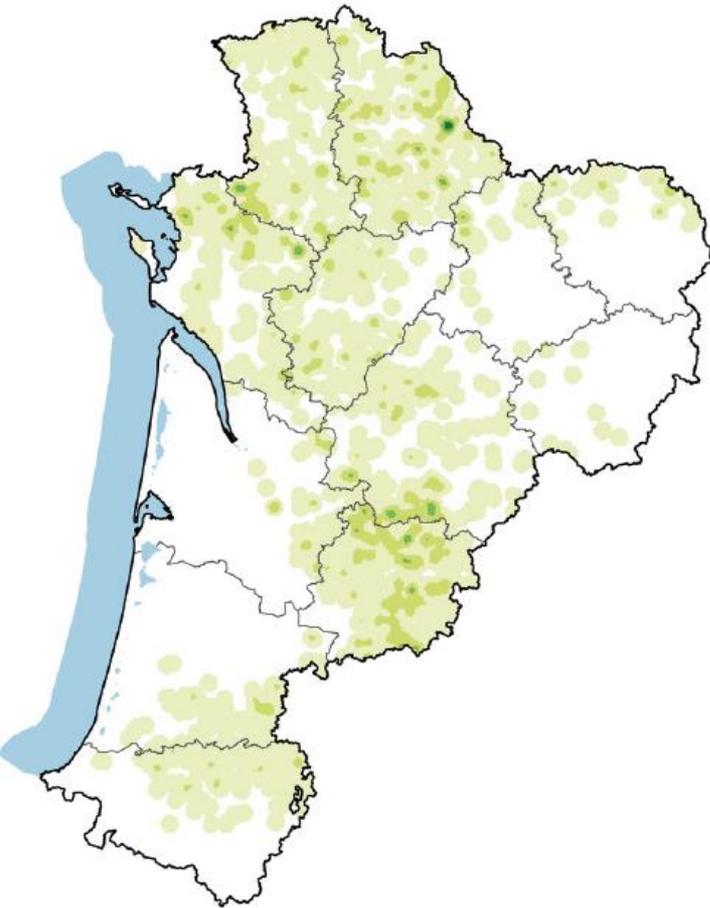
Les pois protéagineux à proximité des ports de La Palice et Tonnay-Charente



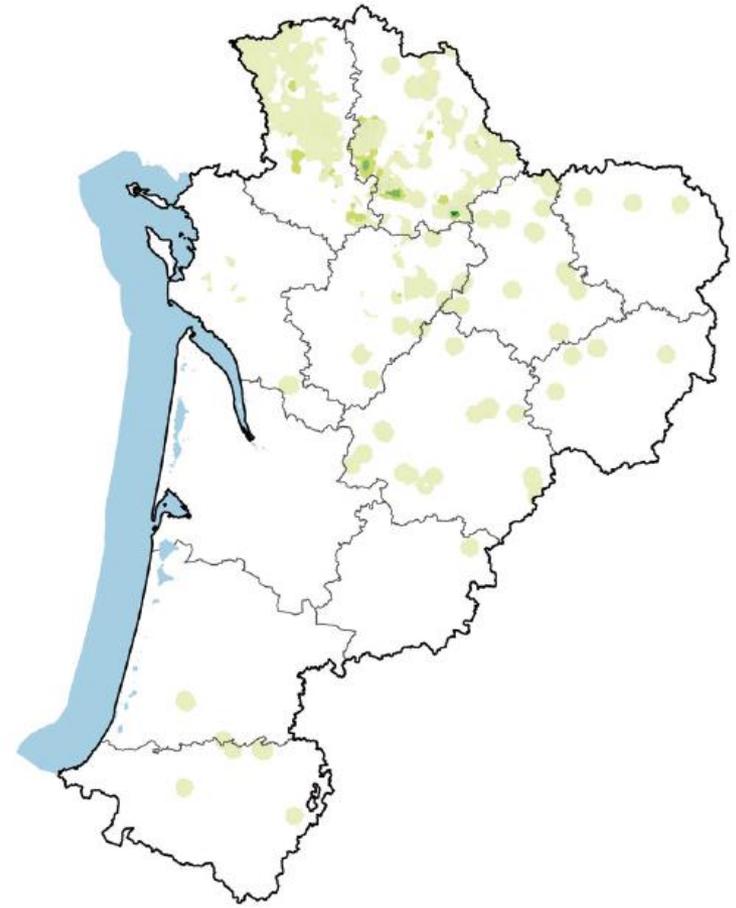
La situation actuelle : la production de plantes riches en protéines



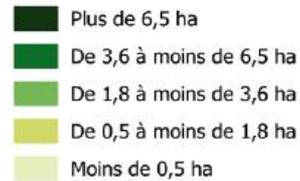
Féveroles : une répartition plus diffuse



Des lupins essentiellement dans le nord ouest de la région



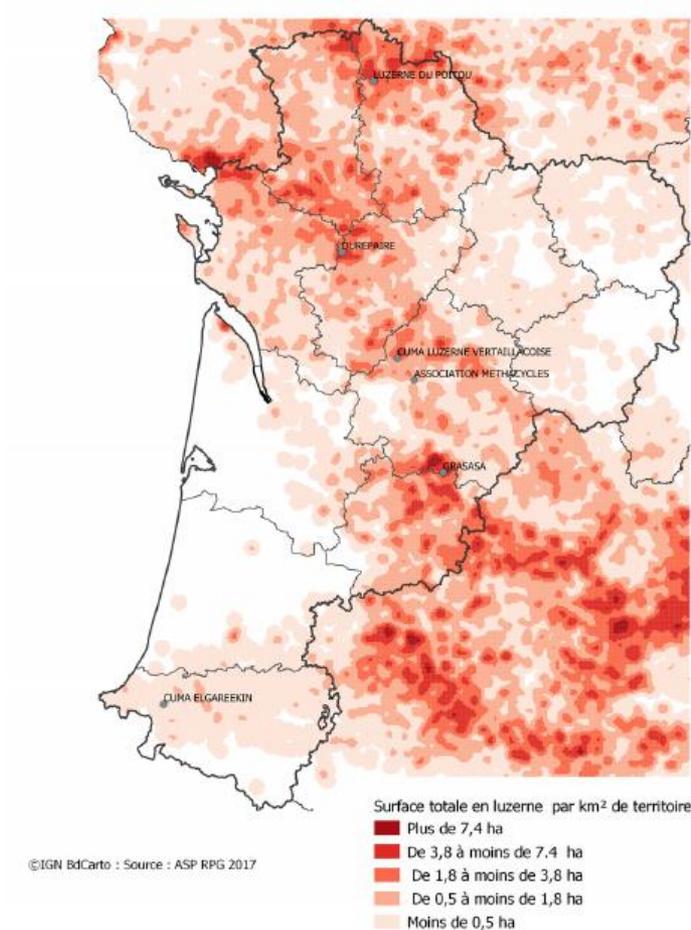
Surface de culture par km²
de territoire



La situation actuelle : la production de plantes riches en protéines



Surface totale en luzerne par km2



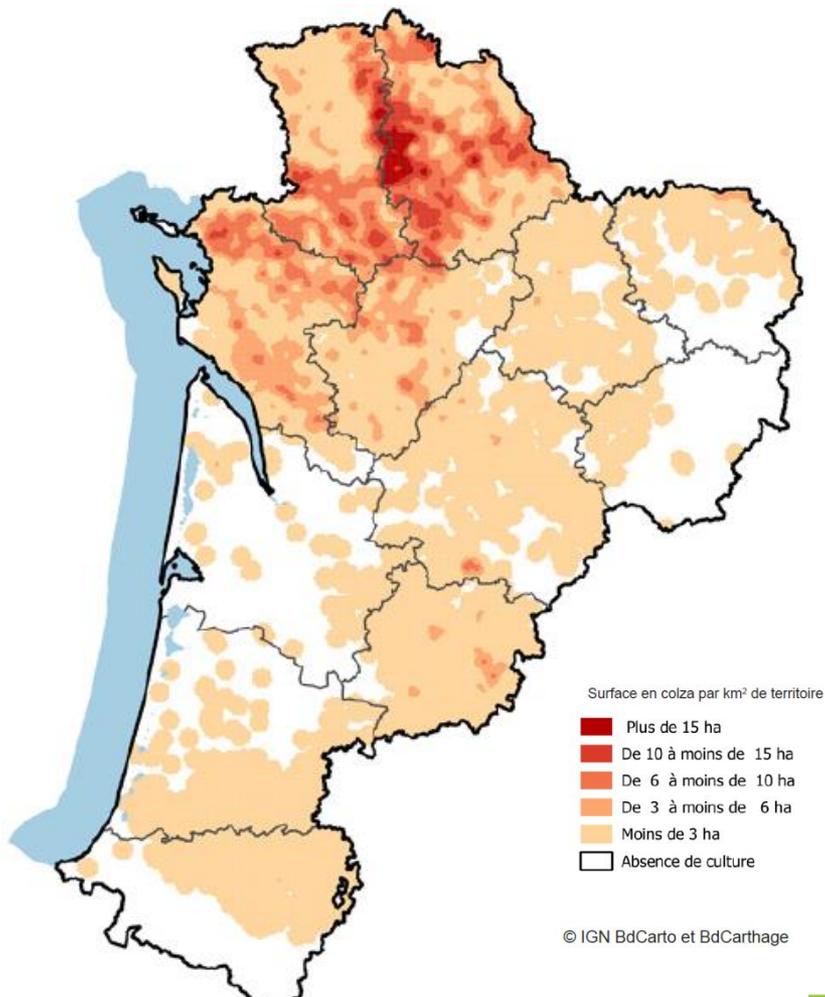
6082 producteurs déclarants

Surface totale : 47 440 ha soit
14 % de la surface nationale (2017)

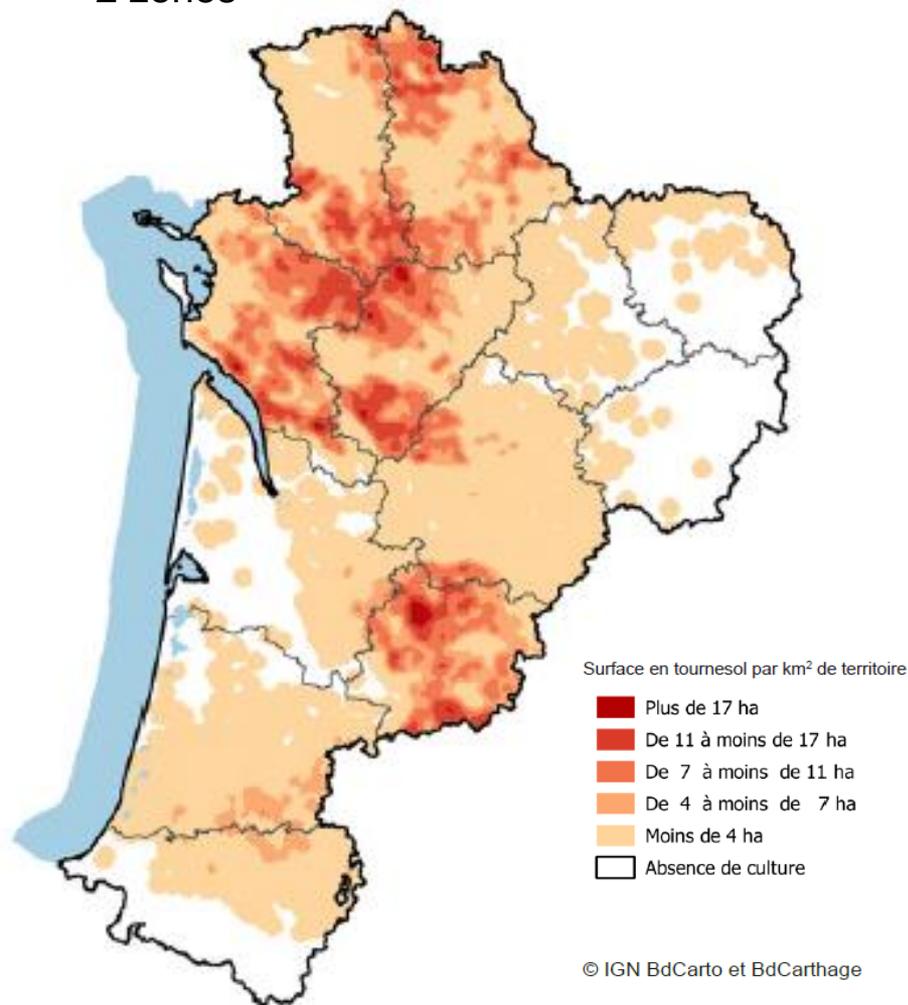
La situation actuelle : la production d'oléagineux



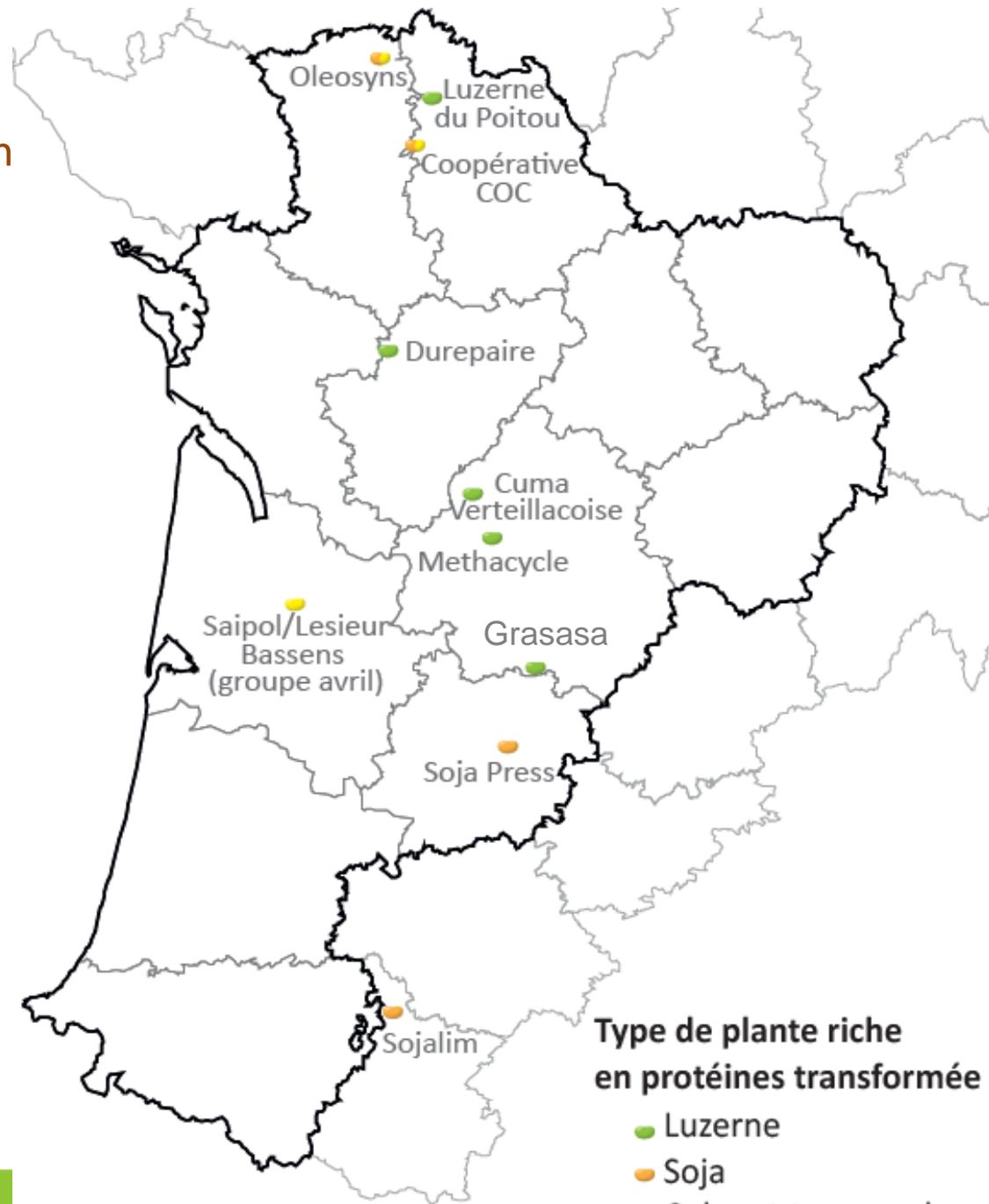
Des surfaces en colza concentrées au nord de la région



Des surfaces en tournesol réparties en 2 zones



La situation actuelle : les principaux outils de transformation sur le territoire



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Introduction (DRAAF et CR)

- A. Intervention de Xavier Dorchies, directeur général délégué de Sofiprotéol, filiale du groupe Avril
- B. La production de plantes riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine
- C. **Présentation de l'état d'avancement du plan protéines et échanges**
 - 1) Pourquoi un plan protéines régional ?
 - 2) Quels sont les acteurs impliqués ?
 - 3) Quelle mise en œuvre ?
- D. Vie du plan protéines et prochains rendez-vous

1) Pourquoi un plan protéines régional ?



Un constat :

La France et l'Union Européenne sont fortement dépendantes d'importations de protéines végétales, principalement du soja d'Amérique du Sud.

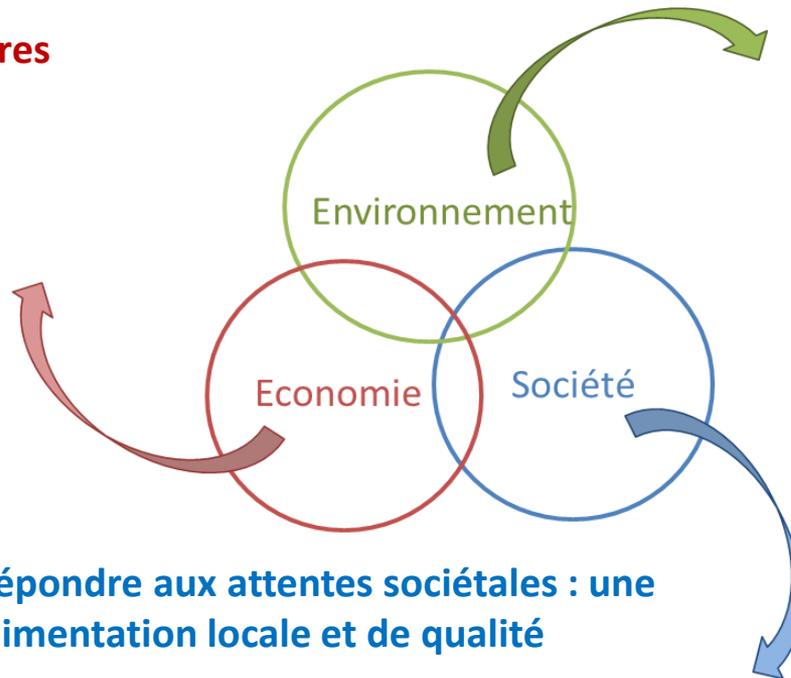
L'élevage français a une dépendance protéique d'environ 37 % (selon Terres Univia pour la campagne 2017-2018)

Objectif :

Augmenter les surfaces en oléagineux, protéagineux et prairies artificielles d'ici 2030.

1) Pourquoi un plan protéines régional ?

- Réduire la dépendance des exploitations et des filières aux importations
- Mettre en place des filières locales dynamiques et créatrices d'emploi
- Viser à l'amélioration du revenu des agriculteurs



- Répondre aux attentes sociétales : une alimentation locale et de qualité
- Répondre aux demandes d'aliments non-OGM des démarches qualité : une augmentation de la demande à venir

- Réduire les importations de soja d'Amérique du Sud parfois associées à de la déforestation
- S'appuyer sur les avantages des cultures de légumineuses :
 - allongement des rotations donc augmentation de la biodiversité (cf travaux d'Ecobiose)
 - fixation symbiotique de l'azote → moins de consommation d'azote minéral
 - diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires
- Travailler sur les prairies :
 - stockage de carbone
 - biodiversité
- Soutenir la filière biocarburants en valorisant l'huile issue de la trituration

Un plan protéines lié aux objectifs NéoTerra de la Région



Ces différents enjeux correspondent à la feuille de route régionale :

Ambition 2 : Accélérer et accompagner la transition agroécologique

Défi 1 : Sortir des pesticides et généraliser les pratiques agroécologiques

Défi 2 : S'adapter au changement climatique et participer à son atténuation

Un plan protéines en déclinaison de la stratégie nationale protéines végétales



- Travaux sur la stratégie nationale lancés début 2019 : concertation nationale et régionale avec tous les acteurs
- Action phare du plan de relance
- Plan national à publier, en cours de finalisation
- Objectif national de doubler la surface en plantes riches en protéines d'ici 2030

Une autonomie protéique raisonnée à 2 échelles :

Production et valorisation de méteils

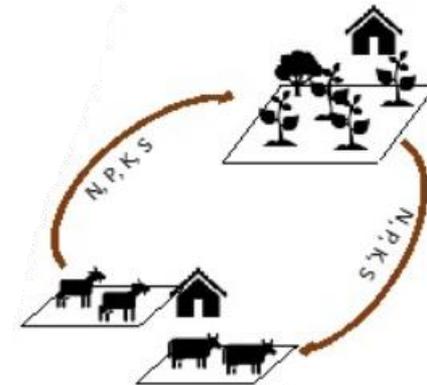
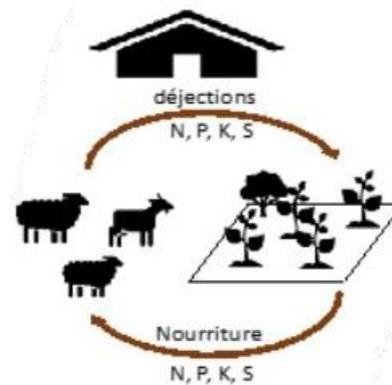
Gestion des fourrages

Cultures riches en protéines

Filières,
contractualisation

Autonomie de l'exploitation

Autonomie territoriale



Images : Camille Bile & Pénélope Laporte, 2019

Une autonomie protéique liée à l'accès aux moyens de production, notamment à l'eau.



2) Quels sont les acteurs impliqués ?

Un plan rassembleur et multi-partenarial

2) Quels sont les acteurs impliqués ?

Un plan rassembleur et multi-partenarial



Le plan protéines Nouvelle-Aquitaine est coordonné par la Chambre régionale d'agriculture (CRANA) et géré par un comité de pilotage composé des acteurs suivants :

- **Les pouvoirs publics**



2) Quels sont les acteurs impliqués ?

Un plan rassembleur et multi-partenarial



- **Les acteurs de la recherche et du développement :**

INRAE

Agri Sud-Ouest Innovation

IDELE (*Institut de l'élevage*)

Arvalis Institut du Végétal

IFIP (*Institut du porc*)

ITAVI (*Institut technique de l'aviculture*)

Terres Inovia

CIIRPO (*Centre Inter régional d'Information et de Recherche en Production Ovine*)

IFCE (*Institut français du cheval et de l'équitation*)

Les Chambres d'agriculture de Nouvelle-Aquitaine

INRAE



ARVALIS
Institut du végétal



Terres Inovia
l'agronomie en mouvement

Le CIIRPO



2) Quels sont les acteurs impliqués ?

Un plan rassembleur et multi-partenarial



- **Associations et interprofessions :**

ACLCCP (*Association Centrale des Laiteries Coopératives des Charentes et du Poitou*)

AIRVOL (*Association InterRégionale des VOLailles maigres d'Aquitaine*)

ARPALM (*Association régionale de la filière palmipède gras d'Aquitaine*)

BIO NOUVELLE-AQUITAINE

INTERBIO

CRIEL (*Centre régional interprofessionnel de l'économie laitière*)

2) Quels sont les acteurs impliqués ?

Un plan rassembleur et multi-partenarial



- **Coopératives et négoce :**

Coop de France Nouvelle-Aquitaine

NACA (*Négoce Agricole Centre-Atlantique*)

L'ensemble des coopératives et des négoce sont invités à participer à la dynamique et aux groupes de travail.



3) Quelle mise en œuvre ?

3) Quelle mise en œuvre ?



Le plan protéines se décline en 6 axes principaux :

Axe 1 : suivre des actions R&D

Axe 2 : Produire des références techniques et économiques

Axe 3 : Développer la structuration de filières

Axe 4 : Favoriser les investissements nécessaires la culture, la transformation et le stockage des plantes riches en protéines

Axe 5 : Accompagner les éleveurs pour les changements de pratiques

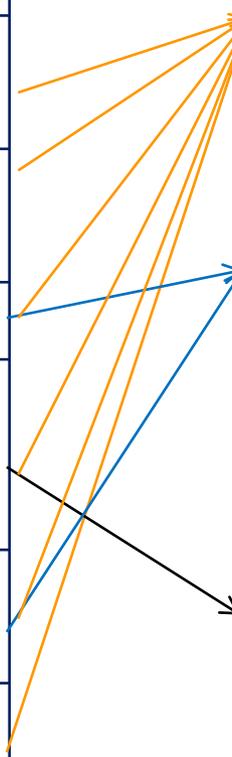
Axe 6 : Mener des actions de communication et formation

Les financements possibles :

Ressources des partenaires

En cours de réflexion : AAP régional « structuration amont aval » pour les plantes riches en protéines

Aides à l'investissement via les AAP du Plan de relance et via la Région



3) Quelle mise en œuvre ?



En cours de réflexion : un appel à projet régional « structuration amont aval » pour les cultures riches en protéines :

Actions éligibles : Conseil individuel autonomie **ET** Action d'animation et de transfert de connaissance.
Obligation : les 2 actions doivent être liées (le bénéficiaire du conseil s'inscrit forcément dans un projet global territorial ou de filière).

+ aides habituelles Région à l'investissement (pour les coopératives et IAA)

3) Quelle mise en œuvre ?



Les aides du plan de relance :

- **AAP Nationaux dans le cadre de la stratégie nationale protéines végétales:**

Deux dispositifs spécifiques à venir (janvier) : portage FranceAgrimer

- AAP aide à l'investissement exploitations agricoles 20-22M€ (matériel spécifique pv: récolte, tri, trituration, séchage, stockage à la ferme)
- AAP « aval » 50M€ (volet un structuration de filière pour projets multipartenaires, et un volet financement d'investissements aval : stockage, tri et transformation)

+ autres dispositifs à venir de soutien à l'obtention variétale (5M€), la promotion (3M€), la R&D (20-22M€ - instituts technique et recherche), et accompagnement de start-ups (2M€)

- **AAP agroéquipements** Franceagrimer, pour autres matériels non spécifiques aux protéines végétales (idem actuel AAM « ZNT »)

- **Autres AAP nationaux de structuration de filière (toutes filières) :**

- AAP FranceAgrimer « structuration de filière » : janvier 2021: projets multipartenaires avec investissements matériels et immatériels
- AAP Agence Bio « Fonds avenir bio » pour les projets de filières bio (2 par an) : projets multipartenaires avec investissements matériels et immatériels

3) Quelle mise en œuvre ?



Ci-après des exemples d'actions pour chaque axe (liste non exhaustive)

Axe 1 : Suivre des actions R&D

- Dispositifs expérimentaux (INRAE) : Patuchev, OasYs, ORE...
- Cluster régional « biocontrôle et biosolutions » (animé par Agri Sud-Ouest Innovation)



3) Quelle mise en œuvre ?



Axe 2 : Produire des références techniques et économiques

- **Carpeso** (CDA 87)

Créer une application permettant d'estimer la valeur alimentaire de méteils grains

- **Réseau REDCap** (IDELE)

Quelles prairies multi-espèces et quels méteils pour les éleveurs de chèvres ?

- **Tropi'cow** (CRA)

Comment associer du maïs avec des légumineuses tropicales (lablab ou cowpea) ?



3) Quelle mise en œuvre ?



Axe 2 : Produire des références techniques et économiques

- **3C2 (CRA)**

Comment produire 3 cultures en 2 ans avec notamment des plantes riches en protéines (soja, tournesol) ?

- **En cours (CRA)**

Constituer des modèles économiques en systèmes de polyculture élevage

- **En cours (CRA)**

Réalisation d'une carte d'aptitude des sols à la culture de légumineuses

- **En projet (Idele et Arvalis)**

Quelle valorisation du méteil grain par les animaux d'élevage ?

- **En projet (Terres Inovia)**

Actions visant à améliorer et stabiliser la production de plantes riches en protéines.



3) Quelle mise en œuvre ?



Axe 3 : Développer la structuration de filières

-Groupe de travail (CRA)

Quels besoins en contractualisation au niveau des ODG ?

(Organismes de Défense et de Gestion des signes d'identification de l'origine et de la qualité)

-Projets à déposer dans le cadre de l'AAP régional « structuration amont aval »

Axe 4 : Favoriser les investissements nécessaires à la culture, la transformation et le stockage des plantes riches en protéines

Via les subventions aux investissements : AAP nationaux et régionaux

3) Quelle mise en œuvre ?



Axe 5 : Accompagner les éleveurs pour les changements de pratiques

- **En cours** (*CRA NA, CRA Bretagne, CRA Pays de la Loire, CRA Normandie*) : Projet Si T'es Pro, T'es in : Accompagnement pour l'Appropriation des Références sur l'autonomie protéique en élevage :
Rendre accessible et diffuser les références liées à l'autonomie protéique, adapter l'outil Devautop (évaluation de l'autonomie protéique des élevages)...
- **En projet** (*Idele*)
Mise en place d'un réseau de systèmes herbagers pour bovins viande
- Des GIEE abordant la question de l'autonomie protéique (une 30aine sur la région)



Axe 6 : Mener des actions de communication et formation

- Identification des événements plan protéines
- Construction d'une page internet, publication de vidéos, newsletter ...



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Introduction (DRAAF et CR)

- A. Intervention de Xavier Dorchies, directeur général délégué de Sofiprotéol, filiale du groupe Avril
- B. La production de plantes riches en protéines en Nouvelle-Aquitaine
- C. Présentation de l'état d'avancement du plan protéines et échanges
- D. Vie du plan protéines et prochains rendez-vous**

Comment créer du lien et rendre notre plan protéines visible ?



Pour que le plan soit mieux identifié :

- une proposition de nom : Protéi-NA
- une proposition de visuels :

Propositions L

L1



L2



L3



K3



K4



Propositions J

J1



Propositions G

G1



G2



G5



Comment créer du lien et rendre notre plan protéines visible ?



Pour créer du lien entre les partenaires : proposition de la mise en place d'une **newsletter** tous les 3 mois :

- Pour quoi ? Partager des informations sur des investissements, des groupes de travail, des essais, l'avancée de programmes...
- Pour qui ? A destination des partenaires du plan protéines et de l'ensemble des acteurs intéressés (diffusion large)

Objectif : créer du lien, faire circuler l'information

Calendrier prévisionnel (non exhaustif)



Axe 1 : Produire des références technico-économiques

« Carpeso » (méteils)



« Tropi'cow » (légumineuses tropicales)



Carte des potentialités des sols



Expérimentation et transfert liés à la production de protéines (Terres Inovia)



Axe 5 : Accompagnement des producteurs

Adaptation de l'outil Devautop (Evaluation de l'autonomie protéique des exploitations agricoles)



Axe 6 : Communication

Réalisation d'un visuel Plan protéines

- 15/10 : Colloque Périgueux
- Mise en place d'une newsletter

- Réunion d'information sur les AAP
- Temps fort, visite d'essais
- Réalisation de vidéos

Temps fort interrégional



Copil plan protéines régional Nouvelle-Aquitaine



Merci pour votre participation

Nos prochains RDV :

- Envoi des brèves pour la newsletter avant le
19/11
- Colloque sur l'autonomie protéique le 15/12

